

N°2019-08-33

COMMUNE
BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT

Nombre de Conseillers :
En exercice 15
Présents 12
Votants 12

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210102455-20190827-D2019_08_33-DE
Date de télétransmission : 05/09/2019
Date de réception préfecture : 05/09/2019

6 SEP. 2019

L'An Deux Mil Dix-Neuf, le 27 Août, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LUEZ, Maire.



Étaient présents:

Henri BOUILLOUX, Emmanuel DARMEDRU, Pascal KERAUDREN, Estelle VOURLAT, Chantal ARMENI, Evelyne ROTH, Gilles BERGER, Michel CARRE, Véronique ANTOINE, Denis AUGEZ, Frédéric MOREL TOURAINÉ.

Absents excusés: Valérie GOUTTE-TOQUET, Marylène WILLAUMEZ. Philippe PACCARD.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Emmanuel DARMEDRU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

PLU de Saint Martin du Mont

Par courrier du 23 juillet 2019, la commune de Saint Martin du Mont sollicite l'avis de la commune sur l'arrêt de leur projet de révision du Plan Local D'urbanisme, arrêté le 22 juillet 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Emet un avis favorable au projet de révision du Plan Local D'urbanisme, de la commune de Saint Martin du Mont.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-Luc LUEZ.

